

## &gt; POINT DE VUE

**Transport équitable en 2018**

**N**ous voulons tous que le secteur du transport prospère car c'est aussi dans l'intérêt des organisations syndicales. Nous nous réjouissons donc du succès des ports belges. Pour exemple, le trafic dans le port d'Anvers augmente d'année en année, avec pour résultat du travail pour les dockers, les chauffeurs de camion, les travailleurs logistiques, ... Mais encore faut-il que le transport soit équitable.

**Bannir le dumping social**

Nous ne voulons pas retrouver des chauffeurs de l'Europe de l'Est sous-payés au volant des poids lourds. Or, on en rencontre très souvent. Le dumping social, un cancer qui ronge notre secteur, doit être éradiqué dans l'intérêt non seulement des travailleurs du transport, mais aussi des employeurs qui entendent travailler de manière honnête. Car les employeurs qui respectent les règles se trouvent dans l'incapacité d'affronter la concurrence des fraudeurs qui sortent le plus souvent gagnants des appels d'offres. Par ailleurs, un routier mal payé, stressé et fatigué, contraint de bivouaquer le long des autoroutes pendant des mois, constitue un danger sur la route. Quand on se soucie de la sécurité routière, on veut bannir le dumping social.

**Pas besoin de provocations, sources de troubles sociaux**

La stabilité sociale est un moteur du succès. Offrir aux travailleurs la stabilité, la sécurité de statut, un salaire correct ... est un gage de satisfaction et de productivité du personnel.

C'est pourquoi, les attaques récurrentes contre le statut des travailleurs portuaires produisent un effet contreproductif. Ne sont-ce pas les travailleurs portuaires qui fournissent une contribution essentielle au succès de nos ports? Le système mis en place par la loi Major, qui est un bon système, est un facteur de stabilité qui assure la présence continue d'une main d'œuvre formée et qualifiée dans les ports belges.

Les attaques idéologiques lancées contre le statut du docker sont néfastes et constituent une menace pour la paix sociale.

**Innovations indispensables**

Le secteur du transport a besoin d'innovation. Celui qui croit pouvoir s'opposer à l'automatisation et à la numérisation se trompe. Mais l'innovation doit-elle se faire sur le dos du personnel? Quand on voit les «Uber» et les «Deliveroo» de ce monde, on constate que la situation de leurs collaborateurs est le moindre de leurs soucis. N'oublions pas que Deliveroo vient de dévaluer d'un seul trait le statut de ses collaborateurs.

Pour éviter ce genre de situations, il faut une autorité régulatrice qui ne suit pas bêtement les «entrepreneurs branchés», ainsi que du respect pour la concertation sociale. L'introduction de nouvelles technologies, si on veut la réussir, doit se faire en concertation avec les organisations syndicales. Il en découlera des solutions dont personne ne fera les frais.

**Le transport équitable, moteur de croissance**

Voilà le vœu de l'UBT pour tous ceux qui sont actifs dans le secteur du transport. Que 2018 soit l'année du transport équitable!



Frank Moreels  
Président de l'UBT

# Des bus électriques en ville et des bus sur l'eau!



**Les derniers mois ont été marqués par quelques évolutions positives dans le transport de personnes. Ainsi, de plus en plus de bus électriques sillonnent les villes et le «Waterbus», un service de bateau-navette, permet d'éviter les embouteillages. Des évolutions bonnes pour l'environnement et pour l'emploi. Les initiatives récentes prises à Gand et à Anvers en constituent un bon exemple.**

**En balade avec le pédibus électrique dans le centre-ville de Gand**

Depuis quelques mois déjà, trois «pédibus» électriques traversent le centre-ville de Gand. Il n'y a pas d'arrêts fixes, on peut embarquer et descendre tout au long du tracé. Les pédibus suivent un trajet fixe traversant les rues commerçantes et différentes places, et notamment le Vrijdagmarkt, Sint-Jacobs, Belfortstraat, Korenmarkt, Ajuinlei, Kouter, Korte Meer, Sint-Baafsplein, Emile Braunplein et Sint-Michielsheiling. Pour le passager qui veut descendre ou embarquer, il suffit de prévenir en temps utile le chauffeur de sorte que le pédibus puisse s'arrêter en toute sécurité.

Le pédibus, qui est gratuit, suit une boucle fixe dans le centre-ville interdit aux voitures. Il circule du

lundi au samedi de 11 heures du matin à 23 heures du soir et peut transporter huit personnes. Il circule aussi les dimanches où les magasins sont ouverts.

Bon à savoir: les chauffeurs du pédibus sont rémunérés selon les conditions de la commission paritaire bus et car (CP 140.01).

**Le «Waterbus» reliant Hemiksem à Anvers**

Les conducteurs qui viennent en voiture à Anvers en ont déjà fait l'expérience: être bloqués dans les embouteillages et ce à n'importe quelle heure de la journée. En rai-

son des travaux aux boulevards centraux, le centre-ville est devenu pour ainsi dire inaccessible en voiture, situation qui durera encore quelques années. Pour les chauffeurs qui empruntent l'A12 pour se rendre à Anvers, il y a maintenant une alternative sans bouchons au départ de Boom, à savoir le «Waterbus», un service de navette par bateau. Fini le stress, fini les embouteillages, vive ce moyen de transport rapide et confortable. En moins de 20 minutes, ce bateau-bus vous emmène de Hemiksem au cœur de la ville jusqu'au Steen, le plus ancien édifice d'Anvers qui date du 11<sup>e</sup> siècle. Il faut aussi halte à Kruibeke. Les chauffeurs venant de Gand peuvent donc également emprunter le bateau-bus et éviter ainsi les embouteillages. On peut d'ailleurs combiner le bateau-bus avec les services de bac gratuits Hoboken-Kruibeke, Bazel-Hemiksem et Steenplein-Rive gauche à Anvers.

Signalons que le Conseil National du Travail vient de reconnaître le «Waterbus» comme moyen de transport pour effectuer les déplacements entre le domicile et le lieu de travail et que les frais de déplacement par bateau-bus doivent donc être remboursés.

Le premier «Waterbus» a levé l'ancre début juillet 2017 et d'ici l'été 2018, trois bateaux-bus feront la navette. Une initiative qui a créé 20 nouveaux emplois dans le secteur de la navigation intérieure belge qui bénéficie des conditions de travail et de salaire de la commission paritaire de la batellerie (CP 139).



Les jeunes dockers de l'UBT étaient présents à l'action régionale pour plus de justice fiscale!



Fernand Huts, suivi par l'Open VLD et la N-VA, attaque à nouveau le statut des travailleurs portuaires, mais est cité dans les Bahamas Papers. Les dockers, eux, paient leurs impôts en Belgique.



L'UBT a organisé une visite d'étude en Belgique pour les camarades américains de l'IBT (International Brotherhood of Teamsters). Tout en haut du programme se trouvait la visite rendue à XPO, une entreprise qui respecte le dialogue social en Belgique mais refuse de reconnaître le fait syndical aux Etats-Unis. Il est temps que ça change. Autre point du programme: des visites de parkings pour expliquer le fléau du dumping social qui sévit dans le transport routier en Europe.